

RAPPORT 2026 DE LA FONDATION DES MARAIS DE DAMPHREUX (FMD)

Les 6 étangs des Coeudres, à Damphreux, le 27.3.2026, Mégane Morel

MÉTÉO, CANICULES EXCEPTIONNELLES ET SÉCHERESSE PERSISTANTE

En Ajoie, le début du mois de janvier est froid et sec avec des gelées nocturnes régulières. À fin janvier, il y a quelques faibles précipitations. Mars, avril et début mai ont connu des conditions très douces pour la saison. Après une courte période froide et pluvieuse vers mi-mai, la fin de ce mois est caractérisée par une première canicule (vague de chaleur) particulièrement précoce. Du 18 au 29 juin, à la transition printemps-été, un autre épisode majeur de chaleur et de sec a lieu. En été, trois canicules majeures et successives sont enregistrées : mi-juillet, fin juillet/début août et mi-août. Lors de ces épisodes étouffants, les températures diurnes dépassent les 30 degrés Celsius et sont proches ou au-dessus de 20 degrés la nuit (61 jours de canicule recensés en France voisine !). Début septembre est aussi marqué par des températures diurnes supérieures à la moyenne avec de faibles précipitations. La sécheresse se prolonge jusqu'à mi-octobre. Le manque de pluie, par rapport à la moyenne annuelle des vingt dernières années, est proche de 50 %.

Conséquences de la sécheresse sur les terrains FMD

L'absence de précipitation précoce et exceptionnelle, installée durablement, a asséché progressivement de nombreux ruisseaux et plans d'eau. Elle a influencé fortement la flore et la faune des marais et des étangs. Les Amphibiens ont été impactés très négativement. Les prés « humides », aux alentours des marais, sont restés verts assez longtemps car les sols marécageux fonctionnent comme une éponge. Ils retiennent l'eau. Toutefois, en fin d'été, les terrains de Pratchie sont devenus très durs et se sont creusés de profondes crevasses (fig. 1). L'eau de la nappe, dans le puits, est à 1,75 m de profondeur, du jamais vu ! En hiver 2025-26, une partie des planches alu du batardeau 3 et la totalité du 4 ont été enlevées pour permettre la dégradation de la vase à l'oxygène de l'air. Le fond de l'étang 4 s'est rapidement couvert de végétation. Cette action a été menée dans l'idée d'installer des poignées en fin d'année et de faciliter la tâche de l'opérateur. Pour les autres plans d'eau, aucune vidange artificielle n'a été effectuée pour créer des vasières. L'évaporation liée aux canicules s'en est chargée. Fin juillet, la mare de Pratchie et les étangs 3 et 6 des Coeudres sont à sec (fig. 2 et 3).



Fig. 1. Fissures dans le sol de Pratchie, 18.9.26



Fig. 2. Les Coeudres, étang 6, touradons secs, Pottok 25.7.26



Fig. 3. Les Coeudres, étang 3 à sec, 19.8.26

Le 31 août, après une pluie d'environ 30 mm, l'étang 5 présente une vase striée de grosses fissures alors qu'une grande gouille s'est formée dans le 6. Ici les «touradons» vont disparaître, ils ne sont plus coiffés de carex vivants (fig. 2 et 4). Aux Coeudres, les sources «permanentes» de la Fontaine au Roi et des Côtaies ont encore un peu d'eau. Celle de la Chèvre Morte est tarie. Le niveau du plan d'eau 1 à bien baissé, contrairement au 2 qui a laissé apparaître seulement de petites plages de vase. L'étang 2 s'est donc relativement bien maintenu. À la différence



Fig. 4. Les Coeudres, étang 5 et touradons secs, 18.9.2026

de ce qui a été constaté à l'étang du Milieu, à Bonfol, ici aucune mortalité de poissons n'est à déplorer. Toutefois, une hypothétique prolifération de cyanobactéries est probablement à l'origine de la mort de deux poulains Pottok qui auraient bu au mauvais endroit...
Les 26 juillet et 11 août, aux Queues-de-Chat (QdC) à Bonfol, avec la sécheresse toutes les mares temporaires sont sèches. Les ruisseaux nord et est ont de l'eau. Celui situé au sud est à sec. Pour les deux étangs, une faible baisse du niveau d'eau est constatée. Pour les petites mares, seuls les « bacs artificiels à sonneurs » contiennent encore de l'eau.

ADMINISTRATION DE LA FMD ET ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

Conseil et Bureau de la FMD

Six séances ont eu lieu. La première est une consultation par courriel, début février, pour décider l'achat de deux parcelles forestières humides, à Bonfol.
Les membres du Conseil se sont rencontrés les 17 avril, 4 juillet et 30 octobre.
Le 3 juillet, par courriel, Olivier Biber envoie sa démission avec effet immédiat. Depuis 1993, Olivier a été un membre assidu des séances FMD. Il représentait avec efficacité et diligence la Station ornithologique de Sempach (SOS) et Cigogne Suisse. Le 14 août, la FMD lui envoie une lettre de remerciements. En septembre, Gilles Monnier, naturaliste formé à Lullier et jardinier à Jurassica Museum, est nommé en remplacement.
Le Bureau s'est réuni deux fois, à Miécourt (voir 1 et 2 ci-dessous). Il a beaucoup échangé par courriels.
1. Le 26 janvier, après une attaque de loups, à Charmoille, le Bureau a décidé de mettre les clôtures des pâtures de Joan Studer aux normes anti-loups de la Confédération. Pour la prise en charge des frais, Amaury Boillat de l'ENV est contacté. Le 16 juin, une rencontre avec lui a lieu à Lugnez où il est difficile d'adapter la clôture aux normes anti-loups.
2. Le 14 juillet, pour les Coeudres, le Bureau a décidé de poser des perchoirs pour les oiseaux d'eau dans l'étang 2. Il a choisi de mettre en place 5 caches en osier pour les hérissons. Pour les comptes 2026, la FMD change de fiduciaire. Le bureau opte pour Conseil, Révision, Fiscalité SA à Delémont (CRF). Ce choix est validé par le Conseil FMD.
Le 19 mai, Gauvain Saucy et Philippe Bassin ont discuté avec Pro Natura pour financer un poste de gestionnaire FMD. Cette solution n'a pas été retenue car un partenariat renforcé avec la Fondation Jules Thurmann (FJT), qui pilote Jurassica, s'est avéré bien plus prometteur.

Autorité de surveillance des fondations

En février, par courrier, l'Autorité fédérale de surveillance des fondations (ASF) a demandé un rapport à la FMD. Michel Juillard a rempli le questionnaire adéquat, préparé le rapport de gestion et les comptes 2025 (supervisés par la fiduciaire FSK). Début juin, tous ces documents et le rapport annuel du président ont été envoyés à l'ASF. Début juillet, l'ASF valide les comptes et le rapport. Mi-juillet, l'Autorité de surveillance des fondations du sud-ouest de la Suisse nous informe que c'est elle qui aurait dû contrôler nos comptes.

Evénements particuliers

Selon Olivier Biber, dans le cadre de la planification 2028-2040, la Station ornithologique Suisse étudiera notre demande pour créer une éventuelle antenne ornithologique au nord-ouest de la Suisse. À noter que l'antenne « Suisse romande » d'Yverdon-les-Bains n'englobe pas le canton du Jura et les régions voisines dans ses activités.
Début 2026, deux personnalités qui ont beaucoup apporté à la FMD sont décédées : Jean-Pierre Egger, président de 2007 à 2014 et Jean Mundler, de la Fondation Ellis Elliot, dont le soutien financier a été décisif, en 2007, pour l'achat des étangs de Damphreux.
Le 23 mai, à l'invitation de Nadine Apolloni, le président FMD a reçu les participants d'une excursion de BirdLife Zürich, à Porrentruy, aux Vergers d'Ajoie.
Le 31 mars, quatre membres du Conseil FMD ont rencontré une délégation de l'ENV (Laurent Gogniat, Emilie Lopez et Geoffrey Beuchat) à Saint-Ursanne. Michel Juillard a réactualisé les listes des différents projets FMD potentiellement subventionnables par les Conventions Programmes (CP 2026) de la Confédération. L'ENV accepte le principe de subventionner des recensements botaniques (plantes rares) et faunistiques (Amphibiens). Par contre, le taux de subventionnement pour les cigognes et les hirondelles baisse drastiquement. Pour les clôtures, seules les mesures anti-loups sont financées mais par un autre compte fédéral.
Le 1er juin, Philippe Bassin, Michel Rebetez et Brice Prudat ont consulté les Plans d'aménagement locaux (PAL) de Bonfol et Beurnevésin. Pour les QdC à Bonfol, des précisions ont été demandées aux bureaux responsables. Les réponses sont satisfaisantes, le statut de protection des Amphibiens (site IBN) est bien pris en compte.

GESTION DES PROPRIÉTÉS FMD

Coeuve

Aux Méchières, à Coeuve, un nouveau contrat de location est établi, en fin d'année, avec Lucien Choulat. Il débutera au 1er janvier 2027. À l'initiative de la FMD, les parcelles de ce secteur régulièrement inondé seront intégrées dans un contrat de protection de la nature de l'ENV. Cela permettra d'avoir une exploitation plus souple, favorable à la biodiversité et tenant compte du régime hydrique.

Damphreux

1. Cœudres

Au printemps, pour le grand plaisir des observateurs, la mare, devant la cabane des Tieudres, attire les Bécassines des marais et autres oiseaux d'eau. Le remplissage n'est pas optimal et un tas de cailloux gène la vue. En juillet, il n'y a plus une goutte d'eau.

Du 20 mars au 14 avril 2026, en faveur d'une flore plus diversifiée, Joan Studer a fait un essai de pâture avec cinq petites génisses sur la parcelle FMD en aval des étangs. Les cinq bovins ont bien raccourci la végétation au nord, à l'ouest et au sud de l'étang 1. Pour mettre des moutons en 2027, une clôture adéquate est envisagée aux normes anti-loups. L'impact de la pâture sur la population d'environ 30 plants d'Orchis de mai Dactylorhiza majalis sera contrôlée.

En juillet, le ruisseau Les Prérats en aval de l'étang 1 est complètement tarit, idem pour les mares temporaires. Du 21 au 24 juillet, profitant de l'exceptionnelle sécheresse, le passage sur le ruisseau est remis en état par Ribeaud Paysage SA. Le 16 octobre, une petite amélioration est apportée.

Brice Prudat a contacté Lolan Henry et Cédric Voillat pour établir les baux à ferme agricole 2027, de chaque côté du ruisseau Les Prérats en aval des Cœudres. Ces contrats fixeront les conditions d'entretien, sur terrains FMD, environ 1'000 m² pour chaque exploitant.

Dans le réseau écologique, le suivi de l'entretien conforme des haies est de la responsabilité de l'AJAPI.

En fin d'été et en automne, en bordure des étangs et sur les zones tampon, la pâture avec du bétail rustique a lieu selon les règles habituelles (fig. 2).

2. Bas-marais de Pratchie – La Cornée

En collaboration avec Agridea et Quadra, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a terminé un projet pilote conduit notamment En Pratchie : «Atténuation des changements climatiques : une utilisation durable est bonne pour les marais suisses «. Les différents rapports sont disponibles sur le site internet de l'OFEV.

Les travaux de restauration hydraulique du bas-marais par les entreprises F. Perrin SA et DB forêt Sàrl ont lieu en janvier et février. Ils sont conduits par l'ENV, en lien avec CEM'eco et la FMD. Quelques arbres sont coupés pour exécuter les travaux. Les ruisseaux sont comblés avec de l'argile à opalines de St-Ursanne. Sur les anciens drainages, des barrages souterrains sont créés avec des troncs de pins. Les emplacements sont marqués par sept dépôts de cailloux. La digue de l'étang de Pratchie est remise en état (fig. 5). Un treillis a été installé pour ralentir les terrassements dévastateurs des Ragondins et des Rats musqués. La vase du fond de l'étang a été partiellement curée, aux frais de la FMD mais avec un subventionnement de l'ENV. En aval de la digue, le canal est comblé et le ruisseau retrouve le thalweg naturel. Une petite retenue est aménagée à l'entrée de la forêt. Vu la mise en place très tardive des zones tampon (ZT) légales (seulement en 2010 et 2018), les eaux des drainages des améliorations foncières arrivaient, par des têtes d'aqueduc, en aval des surfaces protégées (ZT), juste avant le bas-marais. Les restitutions d'eau chargées en engrais ont été modifiées à trois endroits, avec des exutoires constitués de tuyaux transversaux, percés et enterrés à faible profondeur. À la suite des travaux, les sorties de drains diffusent l'eau sur plusieurs mètres de large, en amont des zones tampon, pour une bonne filtration, sur des terrains privés :

1. drainage des terrains du SAF de Beurnevésin ;
2. drainage de la parcelle La Cornée – En Pratchie no 2245, effectué sans autorisation en 1999. Sur cette parcelle le «puits perdu» qui recevait le drainage a été maintenu, pour observer les fluctuations de niveau d'eau de la nappe phréatique ;
3. drainage du chemin en béton des Vies de Bonfol et des terrains situés au sud du bas-marais sur la parcelle Vergerat.

Ces travaux devraient avoir un effet bénéfique sur le long terme. Toutefois, en juillet, avec la très forte sécheresse, l'étang se vide peu à peu et le ruisseau se retrouve sans le moindre filet d'eau. La source « permanente » est tarie. Le 4 août, la mare est complètement déshydratée présentant de grosses fissures dans la vase (fig. 6).

Fig. 5. Pratchie, digue refaite avec curage partiel du plan d'eau, mars 2026





Fig. 6. Pratchie, mare à sec, 4.8.26

La ligne électrique BKW est enterrée en juin dans une fosse de 80 cm de profondeur, au nord du chemin 14 (fig. 7). Sur recommandation de l'ENV et de la FMD, l'entreprise mandatée par BKW a pris soin de remettre les argiles bien en place. Les poteaux sont enlevés en septembre.

Fig. 7. Pratchie, conduite BKW enterrée, 2.7.26



Lugnez, Voivre Nord

Le 25 décembre 2025, l'étang de Lugnez est devenu un site d'importance nationale pour la reproduction des Batraciens (IBN JU9301, la Voivre Nord). Il est judicieux d'étudier les meilleures solutions pour y favoriser la biodiversité. Avec l'accord de la FMD, l'ENV a lancé l'étude d'un plan de gestion pour l'ensemble du lieu. Le bureau Natura a été mandaté.
Le 26 juillet, les deux petites mares sont sèches. Il reste un peu d'eau dans la grande, dans la dépression à 5 m du moine avec batardeau. Le ruisseau de Lugnez n'a plus d'eau. D'après le trop-plein, l'étang Theurillat a perdu environ 80 cm.
Le 4 août, malgré un orage, tous les plans d'eau FMD de Lugnez nord sont vides.

Bonfol

Aux QdC, les barrières aux normes anti-loups sont implantées aux limites des parcelles définies par les améliorations foncières. La pâture a lieu en protégeant l'étang aval.
Plus au sud, le long du ruisseau Corbéry, la Commission foncière rurale (CFR) a accepté l'achat de deux petites forêts par la FMD. La signature de l'Acte a lieu le 1er septembre. Ces boisements humides sont situés dans un bas-fond marécageux, au sud-ouest du dit ruisseau, en amont de l'étang des Prés de l'Essert, réserve naturelle du canton. Ils ne sont plus exploités depuis des années et sont riches en biodiversité. Selon les vœux du garde-forestier, Pascal Girardin, ces deux parcelles sont intégrées à une grande réserve forestière prévue pour une durée de 50 ans, pilotée par le canton.

France, Courtavon-Levoncourt, étang du Chaluet

Le président a averti l'autorité de taxation de Thann/F et les communes citées ci-dessus du changement de propriétaire. En 2026, les taxes taxes foncières de l'étang du Chaluet sont payées par la FMD.
Le 24 juin notamment, en pleine canicule, Michel Juillard, Marcel Challet et Claude Fankhauser sont intervenus pour l'entretien de la digue et des rives. Une pêche de recensement des poissons a été réalisée en posant 5 nasses. Pour les espèces indigènes, deux Tanches d'une trentaine de cm de longueur et 6 Ables de Heckel ont été capturés. Au niveau des exotiques, 4 Perches soleil et 25 Écrevisses américaines se sont retrouvées dans les nasses. La présence de ces deux espèces invasives n'est pas une bonne nouvelle.

EXCURSIONS ET ENTRETIEN

Le 18 avril, Gauvain Saucy a conduit une excursion organisée par Jurassica. Avec une quinzaine de participants, cette sortie a connu un beau succès.
Le 4 mai, Philippe Bassin a permis à 14 membres du Bruno Manser Fonds (BMF) de découvrir les marais et étangs des Cœudres. Les participants ont été enchantés de la visite.
Le 12 septembre, une visite avec Jurassica Museum est pilotée par Gauvain. Elle connaît un bon succès avec plusieurs participants et de belles observations.
Le 7 novembre, des membres de la SSNPP, du CEPOB et du Conseil de la FMD ont procédé à des travaux d'entretien à Damphreux et à Coeuve. Ils ont coupé et parfois arraché certains arbustes envahissants sur les rives des étangs. La fondue de midi a régalé les participants, à la cabane forestière.

BOTANIQUE

Le 23 avril, une délégation de la FMD rencontre la responsable du Jardin et les botanistes de Jurassica. En mai-juin, ces derniers améliorent et intensifient leurs recensements de plantes sur le site de Pratchie, notamment des Orchis de mai Dactylorhiza majalis. Comme l'année passée, la végétation a au moins 15 jours d'avance.
Le 1er mai, selon la même technique que l'année passée, le président a recensé et délimité les quelques endroits où les Dactylorhiza majalis étaient le plus nombreux pour une fauche tardive. Aux Cœudres (Prés du Chêne), sur les terrains en aval de l'étang 1, au moins 30 Orchis de mai sont dénombrés. Des pieds sont retrouvés au sud du ruisseau Les Prérats. Sur le secteur du Fondra, au nord de l'étang 5, seuls une dizaine de d'entre eux a été recensée. En Pratchie, sur la parcelle no 2228, il y a plus d'Orchidées que l'année passée. Début juillet, une visite sur un secteur non fauché confirme que la fructification des Dactylorhiza majalis a bien lieu à cette période (fig. 8).



Fig. 8. Pratchie, fructification de l'Orchis de mai, 11.7.26

Le 1er juin, En Pratchie, Gilles Monnier de Jurassica aidé d'Yves Maître de la section d'Archéologie localisent précisément, avec un GPS performant, les plantes rares et emblématiques : Linaigrettes à feuilles étroites Angustifolium latifolium et Laîche de Davall Carex Davalliana (fig. 9).
Le 17 septembre, aux étangs des Cœudres, des plantes rares ou très menacées, typiques des vases exondées, ont été notées par Marc Lambelet : Laîche souchet Carex pseudocyperus, Souchet brun noirâtre Cyperus fuscus, Bident penché Bidens cernua, Héléocharis épingle Eleocharis acicularis, Héléocharis ovale Eleocharis ovata, Gnaphale des marais Gnaphalium uliginosum, Ludwigie des marais Ludwigia palustris (au bord de l'extinction selon l'UICN) et Rumex maritime Rumex maritimus.

Fig. 9. Pratchie, géolocalisation des Laîches de Davall, 1.6.26



BATRACIENS

En mars, à Lugnez, Voivre Nord, quelques pontes de Grenouilles rousses sont observées dans la grande mare FMD.
En avril/mai, les coassements des Rainettes vertes ont été particulièrement assourdissants, notamment à Lugnez, Voivre Nord (fig. 10).



Fig. 10. Lugnez, Voivre nord, Rainette verte brun-gris, 7.5.2026, Patrick Hostettler

Aux QdC à Bonfol, les bacs artificiels se sont révélés salutaires, notamment pour les Sonneurs à ventre jaune. Toutes les autres mares ou flaques temporaires «naturelles», utiles les autres années, se sont asséchées trop rapidement, en début d'été, pour permettre une bonne reproduction de cette espèce.
Lors de toutes les visites, nous avons constaté que les dix bacs étaient bien habités par des Sonneurs à ventre jaune et des Grenouilles vertes, au minimum 20 individus pour chaque espèce (fig. 11). Les têtards, plus difficiles à voir, n'ont pas été décelés.



Fig. 11. Bonfol, QdC, Sonneur à ventre jaune, 26.7.26

ORNITHOLOGIE

Cigognes blanches

La Cigogne blanche «Porrentruy» est probablement morte en hivernage en Espagne, près de Madrid. Son cadavre et la balise n'ont pas été retrouvés.
Début avril, à l'est de Porrentruy, un couple de Cigognes blanches tente de construire un nid sur un poteau métallique de la ligne CFF. Pour des raisons de sécurité, de nuit, le nid est détruit à plusieurs reprises par des équipes de «cheminots-électriciens».
Le 17 avril, le Conseil FMD a décidé de recentrer ses activités sur son principal but statutaire, la protection des marais. L'opération de réintroduction des Cigognes blanches en Ajoie est un grand succès, avec 95 couples cette année et 173 poussins observés au nid par Gauvain Saucy. Fin juin, ce dernier a mis au point un rapport détaillé avec des informations sur les nidifications successives de ces dernières années.
Baguer tous les jeunes est devenu une mission trop coûteuse, avec des aides financières fédérales qui ont fortement baissé. De plus, cela n'est plus réalisable avec de bonnes conditions de sécurité pour des bénévoles déjà bien occupés. Le Conseil a choisi d'arrêter le baguage des Cigognes blanches tout en assurant la poursuite des recensements. L'entretien des plateformes posées par la FMD continuera. Le 9 juin, Gauvain Saucy et Philippe Bassin ont transmis un communiqué de presse aux principaux médias jurassiens qui ont correctement informé la population. Avec au moins 30 couples nicheurs, un record a été battu à Damphreux. Les pins de la Chèvre Morte étaient couverts de blanc (fig. 12).



Fig. 12. Chèvre Morte, Cigognes blanches, 12.7.26

Grâce à un lien Youtube, il a été possible de visionner le développement des jeunes sur le nid situé dans la propriété de Philippe Beuret, à Porrentruy.
Après la nidification, les échassiers ont très vite quitté l'Ajoie, fuite probablement liée au manque de nourriture en raison de la sécheresse. En octobre, un seul individu est noté à Damphreux.
Selon Cigogne Suisse, 1310 couples nicheurs de Cigognes blanches ont été recensés en Suisse. En 2000, ils n'étaient que 175. Rappelons que la première reproduction de couples réintroduits a eu lieu en 1960 ! Cette augmentation spectaculaire s'explique notamment par une modification du comportement migratoire. Les oiseaux ne vont quasi plus en Afrique mais hivernent généralement en Espagne et, de plus en plus souvent, en Suisse.

Hirondelles de fenêtre

Le 23 mars, après des salissures par les fientes en 2025 au niveau de la maison la plus proche, la tour à hirondelles de Damphreux est déplacée à l'ouest des étangs, sur terrain FMD par l'entreprise Crevoisier et Rérat (CRSA) (fig. 13). Michel Rebetez installe le système audio d'appel. Au retour de la migration, les



Fig. 13. Montage de la tour à hirondelles, 23.03.26

Hirondelles de fenêtre colonisent les nids de la tour, malgré le changement de site. En été, les trois tours à hirondelles FMD de Damphreux-Lugnez connaissent un très beau succès, de nombreux nids artificiels sont occupés.

Autres espèces d'oiseaux

Aux Cœudres, la migration de printemps, a réservé de belles surprises avec notamment le passage et l'escale de plusieurs Balbuzards pêcheurs, de 7 Hérons garde-boeufs, d'une Nette rousse et d'une Mouette pygmée (fig. 14)… Sur le radeau de l'étang 2, le couple de Goélands leucophées a donné naissance à 2 poussins. Les jeunes, encore en duvet, quittent prématurément le radeau. Ils sont photographiés par Claude Nia. Plus tard, ils disparaissent l'un après l'autre (prédation ?). Une Pie-grièche grise passe l'hiver. Le 9 février, un individu est encore aperçu non loin de là, aux Tervannes, à Coeuve. L'espèce est déjà de retour à fin septembre. Les Hirondelles de rivage sont régulièrement remarquées de passage lors des migrations pré et postnuptiales. En été, plusieurs Torcols fourmiliers sont notés.



Fig. 14. Mouette pygmée, 12.4.26, David Berthold

En automne, lors de la migration postnuptiale, les Limicoles habituels sont observés (Bécassines des marais, Chevaliers culblancs, sylvains, aboyeurs, Combattants variés, Bécasseaux variables, Petits et Grands gravelots...). Souvent proches du



Fig. 15. Damphreux, Busard pâle femelle adulte, Gauvain Saucy

bétail, de nombreuses Bergeronnettes printanières sont recensées. Les Grandes aigrettes sont bien présentes en hivernage. Les Busards des roseaux fréquentent régulièrement les Cœudres et le site voisin de Tervannes. Le 12 septembre, un Busard pâle, femelle adulte, passe en-dessus de la tour pour le grand bonheur des observateurs (fig. 15). Peut-être pour fêter leur retour comme nicheurs en Suisse, après 112 ans d'absence, pour le plus grand plaisir des naturalistes, les Balbuzards pêcheurs se sont livrés en spectacle aux étangs (fig. 16).



Fig.16. Balbuzard pêcheur, 1.9.26, Claudia Paupe

En Pratchie, en juin, 2 Vanneaux huppés ont été remarqués. Un projet de «protection vanneaux», comme à Ins, pourrait être envisagé en lien avec BirdLife. (Lucas Lombardo).

MAMMIFÈRES

Malgré la pression de régulation exercée sur les populations de Ragondins par le Service de la chasse, ces rongeurs originaires d'Amérique du Sud restent bien présents. Avec l'expansion des Ragondins, les Rats musqués sont devenus rares.

REMERCIEMENTS

J'adresse un grand merci aux membres du Conseil de Fondation qui s'investissent dans les différentes actions et les projets de la FMD. Je remercie chaleureusement Jeannine et William Saunier qui ont relu et amélioré le manuscrit. Merci à Marc Lambelet pour son relevé botanique ainsi qu'à Mégane Morel, Gauvain Saucy, Claudia Paupe, Patrick Hostettler, David Berthold d'avoir mis à disposition de magnifiques photographies. Je suis aussi reconnaissant à Daniel Beuret pour sa très belle mise en page.

Philippe BASSIN
Président de la FMD